

CATALOGUE DE SOLUTIONS

ENCADREMENT
ET RÉGULATION DES
NOUVELLES PRATIQUES
DE CAMPING NOMADE
EN GASPÉSIE



MISE EN CONTEXTE

La pandémie de la COVID-19 a été source d'une grande incertitude pour les acteurs du secteur récréotouristique gaspésien (présence accrue de campeurs nomades, conflits d'usage sur les territoires, indisponibilité d'infrastructures pour répondre aux besoins de lieux d'hébergement alternatifs, etc.).

Pour répondre à ces défis, le Regroupement des MRC de la Gaspésie a collaboré avec les acteurs du secteur récréotouristique gaspésien et le CIRADD pour établir un diagnostic des effets de la pandémie de la COVID-19 sur les activités du secteur récréotouristique et pour identifier des pistes de solution aux enjeux identifiés. À cette fin, trois groupes d'innovation ont été pensés, dont deux restant à déployer.

De fait, un premier groupe d'innovation intégrant des intervenants des secteurs municipal (administration publique et élus) et récréotouristique de la Gaspésie touristique (incluant les municipalités régionales de comté [MRC] de La Matanie, de La Mitis et de La Matapédia) a été formé afin de réfléchir sur l'encadrement et la régulation des nouvelles pratiques de camping nomade en Gaspésie (incluant, pour cette démarche, les pratiques de *vanlife*).

Ainsi, le présent document a pour objectif de partager les résultats des ateliers de travail de ce groupe. En premier lieu, le document présente les considérations méthodologiques ayant encadré le déroulement des ateliers de travail. En deuxième lieu, il définit les principales problématiques liées à l'encadrement des pratiques de camping nomade vécues en Gaspésie et les pistes de solution possibles. En troisième lieu, deux pistes de solution issues des discussions du groupe d'innovation sont développées.

MÉTHODE DE TRAVAIL

Le type d'animation proposé dans le cadre du groupe d'innovation est inspiré du *design thinking*. Ce type d'animation offre aux participants une démarche centrée sur l'humain afin d'incorporer une approche d'empathie dans la résolution de problème. Afin de cadrer les ateliers de travail, les participants se sont dotés des objectifs communs suivants :

- Développer une vision et des solutions communes afin d'encadrer et de réguler les nouvelles pratiques de camping nomade ;
- Assurer le développement durable du territoire en respectant sa capacité d'accueil.

QU'EST-CE QU'UN GROUPE D'INNOVATION ?

Le groupe d'innovation est un espace de rencontre animé qui permet à des acteurs (organismes, entreprises, municipalités) vivant une même problématique de coconstruire des solutions en réponse à celle-ci.



Acteurs ayant des enjeux communs



Mise en commun des bons coups et des obstacles rencontrés



Partage des risques liés à l'innovation



Émergence d'idées et de solutions nouvelles

ENJEUX LIÉS AUX PRATIQUES DE CAMPING NOMADE

Le premier atelier a permis d'identifier les problématiques vécues au cours de la saison touristique estivale 2020 en Gaspésie, ainsi que les conséquences de ces problématiques.



PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

Les participants ont identifié les huit problématiques ci-dessous :

1

Envahissement des espaces publics et privés : forte occupation de différents lieux par des flux de visiteurs (ex. : plages, haltes routières, etc.) ;

2

Informations erronées sur les terrains disponibles et adéquats pour le type de pratiques : mentions erronées sur plusieurs plates-formes Web quant aux sites adaptés au camping nomade ;

3

Effet d'entraînement de visiteurs adoptant des pratiques non autorisées : augmentation de la clientèle ayant une volonté de visiter des paysages naturels en autonomie, induisant une accentuation de pratiques non autorisées par les réglementations municipales ;

4

Souhait de certains types de visiteurs d'accéder à des sites de camping gratuits ;

5

Manque de civisme de certains campeurs nomades (ex. : mauvaise gestion des déchets) ;

6

Tendance croissante de visiteurs souhaitant voyager avec plus d'autonomie et découvrir les attraits moins achalandés de la Gaspésie ;

7

Concentration du débordement dans les villes les plus plébiscitées : augmentation des demandes de camping de débordement dans les territoires les plus populaires, en raison du manque de places disponibles ;

8

Achalandage moins important dans les campings : augmentation des disponibilités en camping lors des principales périodes d'achalandage.

PROBLÉMATIQUES PRIORISÉES

Afin de préparer le deuxième atelier de travail, les quatre problématiques ci-dessous ont été priorisées par les participants :

- **Envahissement des espaces publics et privés;**
- **Gestion de l'achalandage liée à la capacité d'accueil des territoires;**
- **Informations erronées sur les terrains disponibles ou acceptables selon les pratiques;**
- **Tendance croissante au camping nomade non encadré.**

IMPACTS POSSIBLES AUX PROBLÉMATIQUES SOULEVÉES

Plusieurs conséquences pouvant avoir des impacts, tant sur les communautés d'accueil que sur les visiteurs, ont été identifiées en lien avec les problématiques exposées, dont :

- Principes de tourisme durable non respectés (dimensions économique, sociale et environnementale);
- Perte de confiance des citoyens dans l'industrie touristique (acceptabilité sociale);
- Possibilité de surtourisme (pression grandissante sur les communautés);
- Impacts sur l'image de la région touristique gaspésienne;
- Enjeux possibles de sécurité (incendie, noyade, accident, etc.).

IDENTIFICATION DE PISTES DE SOLUTION

Le deuxième atelier de travail a permis de reformuler les problématiques prioritaires lors du premier, afin de favoriser l'identification de solutions.



Dans la réalisation de cet exercice, les besoins des acteurs du milieu municipal et des pratiquants de camping nomade ont été pris en considération. À cette fin, deux personnes pratiquant la *vanlife* ont participé à une partie de la rencontre. Ceci a permis la réalisation d'une réflexion axée sur l'empathie envers l'utilisateur.

Les solutions suggérées par les participants ont été évaluées en fonction des critères suivants :

- Être facilement réalisables (flexibilité);
- Être applicables partout en Gaspésie;
- Favoriser l'expérience positive des visiteurs;
- Contribuer au développement durable du territoire gaspésien (acceptabilité sociale, protection des territoires fragiles et développement économique).

Les sous-sections ci-dessous présentent les solutions retenues pour chaque problématique prioritaire.



ENVAHISSEMENT DES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS

- Se doter d'une réglementation commune à l'échelle de la Gaspésie touristique (conditions de stationnement, gestion des contrevenants, etc.);
- Sensibiliser les associations sectorielles récréotouristiques aux nouvelles pratiques du camping nomade;
- Aménager certains lieux fragiles pour en limiter l'accès;
- Impliquer la collectivité pour assurer un développement durable des usages du territoire.

Initiative

Mise en place d'une réglementation uniforme (2014) et d'une signalisation uniforme aux accès publics de littoral en Matanie (2019)

À l'initiative du comité de sécurité publique de la MRC, plusieurs acteurs, notamment issus des directions municipales et des services de sécurité incendie et d'urbanisme, ont travaillé à l'uniformisation des règlements **concernant la qualité de vie des résidents dans La Matanie**. Un cartable de réglementations permet à la Sûreté du Québec et aux autorités municipales d'appliquer les règlements sur l'ensemble du territoire.

De plus, en collaboration avec le ministère des Transports et les municipalités concernées, la MRC de La Matanie a implanté une signalisation uniforme afin de clarifier l'accès public au littoral sur son territoire. L'entretien des panneaux de signalisation, cartographiés par points GPS, se fait par les municipalités. Ce projet a permis de documenter tous les accès publics au bord de mer et de répertorier cette information sur le site de Tourisme Matane.

Renseignements: [Tourisme Matane](#) et Olivier Banville, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, MRC de La Matanie – olivier.banville@lamatanie.ca



GESTION DE L'ACHALANDAGE LIÉ À LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES TERRITOIRES

- Développer une « passe accès sauvage » à la Gaspésie pour les visiteurs nomades (enregistrement qui permet d'avoir des données sur la clientèle et de mieux l'accueillir);
- Mettre en place une réglementation commune qui s'adapte selon les saisons, l'achalandage et les particularités des divers lieux touristiques;
- Utiliser divers lieux physiques (ex. : haltes routières, bureaux d'information touristique, commerces, etc.) pour communiquer une vision commune;
- Développer des outils de répartition des flux de visiteurs.

— Initiative

Création de campings de débordement

Afin d'offrir une alternative aux campeurs non organisés ou n'ayant pu faire de réservation en raison du haut volume touristique, plusieurs villes ont aménagé des campings de débordement. La Ville de Carleton-sur-Mer a par exemple mis en place, en 2020, une aire permettant d'accueillir 10 véhicules récréatifs dans le stationnement de l'église Saint-Joseph. Le don de 20 dollars demandé pour la nuitée a vocation à financer le repavage du stationnement de l'église. À Grande-Rivière, une initiative similaire a vu le jour et assure la sensibilisation indirecte, afin de protéger les plages et les milieux fragiles.

INFORMATIONS ERRONÉES SUR LES TERRAINS DISPONIBLES OU ACCEPTABLES POUR LA PRATIQUE SOUHAITÉE

- Uniformiser la réglementation de stationnement;
- Être présent dans les canaux de communication alternatifs;
- Mettre en place une « escouade » de sensibilisation sur le terrain;
- Créer et diffuser un guide des bonnes pratiques du voyageur nomade en Gaspésie;
- S'appuyer sur les moteurs de recherche pour diffuser de l'information clé et valide;
- Diffuser des messages communs sur les attraits très fréquentés (ex.: Géoparc, microbrasseries, etc.).



TENDANCE CROISSANTE AU CAMPING NOMADE NON ENCADRÉ

- Documenter la tendance et partager l'évolution des connaissances avec les acteurs du secteur récréotouristique;
- Renouveler l'offre touristique afin de suivre les tendances;
- Identifier les enjeux de vulnérabilité du territoire et les faire connaître.

Initiative

Consultation et conciliation des usages sur les plages de Gaspé (2020-2021)

En juillet 2020, devant le phénomène grandissant de l'occupation des plages par la clientèle touristique, la Ville de Gaspé a rendu disponible, auprès de l'organisme Destination Gaspé, une enveloppe financière de 10 000 \$ visant à répertorier les différents usages et pratiques de camping nomade et à créer une brigade citoyenne dévolue à la sensibilisation des différents usagers des plages. En second lieu, la Ville de Gaspé a mandaté le comité ZIP Gaspésie, pour réaliser une consultation publique auprès de sa population sur la conciliation des usages des trois principales plages de son territoire, à savoir celles de Douglastown, Haldimand et Sandy Beach. Les plages de Cap-aux-Os, L'Anse-à-Valleau, L'Anse-au-Griffon et Rivière-au-Renard ont également été incluses dans le processus, afin d'éviter de reporter les problématiques sur d'autres plages de la Ville de Gaspé. Cette consultation avait pour but premier d'impliquer la population dans le processus de prise de décision de la Ville, en recueillant les pistes de solutions proposées par les différents groupes impliqués. Le second objectif poursuivi était de prendre le pouls de la population au sujet des différents enjeux ressortis par les groupes impliqués dès le début du processus.

Renseignements : Stéphane Sainte-Croix, directeur de Destination Gaspé –
experience@destinationgaspe.ca

IDENTIFICATION DE SOLUTIONS PRIORITAIRES

Dans un objectif de synthèse, les suggestions des participants ont été reformulées et regroupées pour identifier les solutions prioritaires ci-dessous :

1. Élaborer un guide de bonnes pratiques du voyageur nomade en Gaspésie ;
2. Dégager un consensus régional sur une réglementation encadrant le camping nomade (conditions de stationnement, gestion des contrevenants, protection des territoires fragiles, etc.) adaptable aux saisons et aux lieux ;
3. Développer une stratégie numérique uniforme sur le territoire, afin de faire circuler un message unifié sur le camping nomade via les canaux de communication officiels et alternatifs ;
4. Établir une stratégie de sensibilisation aux pratiques du camping nomade, à diffuser auprès des campings privés (sensibilisation sur le terrain à l'échelle locale, partenariat avec Camping Québec, etc.) ;
5. Développer une stratégie régionale pour répartir les campeurs de débordement (répartition des flux de campeurs entre les territoires) ;
6. Documenter la présence de visiteurs pratiquant le camping nomade dans une vision de destination intelligente (utilisation des métadonnées, développement d'applications pour téléphone intelligent, création d'une passe permettant de s'enregistrer comme campeur nomade en Gaspésie, etc.).

Pour aller plus loin

« La destination touristique intelligente se veut un mélange de créativité humaine et d'innovations numériques, au service de l'expérience du visiteur. »

La destination intelligente : pour une expérience bonifiée, par Aude Lenoir.

[Réseau de veille en tourisme, Chaire de tourisme Transat](#)

PRÉSENTATION DES DEUX SOLUTIONS PROTOTYPES

Le troisième atelier de travail a permis de développer deux solutions prototypes, afin d'en dégager les moyens de mise en œuvre, que sont :

1. Dégager un consensus régional sur une réglementation encadrant le camping nomade, adaptable aux saisons et aux lieux ;
2. Développer une stratégie numérique uniforme sur le territoire afin de faire circuler un message unifié concernant le camping nomade par les canaux de communication officiels et alternatifs.

Ces solutions ont été réfléchies en équipe de travail, afin de les décrire, de suggérer les facteurs de mise en œuvre ainsi que d'identifier les obstacles et les bénéfices potentiels pour le territoire et le secteur récréotouristique gaspésien.



SOLUTION PROTOTYPE 1

DÉGAGER UN CONSENSUS RÉGIONAL SUR UNE RÉGLEMENTATION DU CAMPING NOMADE ADAPTABLE AUX SAISONS ET AUX LIEUX

OBJECTIF ET CONSIDÉRATIONS

Dégager un consensus régional sur une réglementation du camping nomade qui vise à assurer une cohérence de la réglementation entre les territoires de la Gaspésie touristique.

Les considérations ci-dessous devraient être prises en compte dans l'élaboration d'une réglementation régionale sur le camping nomade :

- Existence de plusieurs types de campeurs autonomes avec différents besoins ;
- Difficulté à encadrer une pratique axée sur la liberté et l'autonomie ;
- Possibilité de rediriger sur des territoires moins achalandés ;
- Identification de différences territoriales importantes ;
- Nécessité d'un consensus autour d'une réglementation commune ;
- Mise en place de moyens financiers et d'outils pratiques pour faciliter l'implantation.

MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION

Plusieurs niveaux d'application de la réglementation pourraient être possibles, selon les besoins des municipalités, les particularités territoriales et les saisons (niveau peu restrictif à très restrictif). Ceci assurerait une flexibilité tout en proposant un cadre commun.

Les étapes nécessaires à la mise en œuvre de la solution sont :

- S'assurer d'un mécanisme de suivi régulier impliquant les élus de la Gaspésie administrative et des trois MRC de la Gaspésie touristique (Matanie, Matapédia, Mitis) (ex. : la création d'une table de concertation) ;
- Mobiliser une équipe compétente, complémentaire et décisionnelle (urbanisme, communication, environnement, regroupements régionaux, élus, etc.) ;
- Transcrire les lignes directrices dans un document de référence ;
- Créer des guides, des normes de pratique et des stratégies de mise en place basées sur les différents niveaux de réglementation possibles, adaptables aux spécificités de chaque territoire (de peu restrictif à très restrictif) ;
- Dégager un consensus sur les objectifs et les communiquer clairement (en lien avec la capacité d'accueil du territoire et ses limites) ;
- Impliquer les citoyens dans la solution (résidents et usagers) ;
- Mettre en place une veille locale et internationale sur les règles et les usages.

Les facteurs favorisant l'implantation de la solution dans les MRC et les villes sont :

- S'assurer d'un mécanisme de suivi régulier impliquant les élus de la Gaspésie administrative et des trois MRC de la Gaspésie touristique (Matanie, Matapédia, Mitis) (ex. : la création d'une table de concertation);
- Mobiliser une équipe compétente, complémentaire et décisionnelle (urbanisme, communication, environnement, regroupements régionaux, élus, etc.);
- Transcrire les lignes directrices dans un document de référence;
- Créer des guides, des normes de pratique et des stratégies de mise en place basées sur les différents niveaux de réglementation possibles, adaptables aux spécificités de chaque territoire (de peu restrictif à très restrictif);
- Dégager un consensus sur les objectifs et les communiquer clairement (en lien avec la capacité d'accueil du territoire et ses limites);
- Impliquer les citoyens dans la solution (résidents et usagers);
- Mettre en place une veille locale et internationale sur les règles et les usages.

OBSTACLES POSSIBLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION

- Difficulté à caractériser les clientèles qui ont des besoins variés;
- Possible mauvaise compréhension du discours de préservation du territoire en lien avec l'encadrement des pratiques;
- Capacité d'application des règlements limitée selon les territoires;
- Mise en œuvre difficile selon le pouvoir d'action des acteurs qui s'impliqueront dans la démarche;
- Atteinte du consensus régional potentiellement difficile.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Simplifier la compréhension réglementaire sur l'ensemble du territoire;
- Favoriser l'acceptabilité sociale du développement du secteur récréotouristique en Gaspésie (production de valeurs pour les citoyens);
- Diminuer le mécontentement, tant des populations locales que des visiteurs;
- Assurer une meilleure conservation des écosystèmes gaspésiens;
- Diminuer les comportements non souhaités chez les visiteurs;
- Renforcer les partenariats (implication des campings dans la mise en place de la réglementation);
- Assurer une meilleure gestion des visiteurs nomades (rendre disponibles des options pour les visiteurs qui ne réservent pas);

Pour aller plus loin

Le **camping sur les terres publiques** est permis au Québec sous certaines conditions et ne nécessite pas l'obtention d'une autorisation. Toutefois, diverses MRC détiennent une délégation de pouvoir leur permettant d'appliquer un règlement encadrant cette pratique. La **MRC de Lac-Saint-Jean-Est**, par exemple, a adopté un règlement régissant les usages et interdisant le camping récréatif dans certains secteurs spécifiques.

Les municipalités détiennent les compétences afin de régir la circulation sur les chemins publics, les rues, les trottoirs et les places publiques sur leur territoire. Ces pouvoirs leur permettent d'intervenir dans plusieurs domaines, dont le stationnement, notamment afin de le restreindre ou de l'interdire (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Guide La prise de décision en urbanisme*, 2021).

Initiatives

Aménagement de nouveaux sites répondant aux besoins des campeurs autonomes

Plusieurs campings au Québec dont la Sépaq offrent à moindre coût l'accès à des sites aux services limités et sommairement aménagés (non boisés, surface en gravier ou asphalte), afin d'accommoder les campeurs autonomes qui cherchent un lieu sécuritaire où passer la nuit. Certains de ces sites offrent l'accès à une plateforme commune de services (eau courante, gestion des déchets, gestion des eaux usées, station de recharge). La tarification varie autour de 20\$ la nuit.

Stationnements de dépannage à Sept-Îles (2021)

La Ville de Sept-Îles autorise exceptionnellement le stationnement de véhicules récréatifs dans divers sites municipaux pour la période allant du 21 juin au 21 septembre 2021. En effet, 21 sites de dépannage ont été identifiés afin de répondre à l'affluence accrue de touristes en raison de la pandémie. Ces sites serviront à dépanner les visiteurs pour une période de 48 heures maximum.

septiles.ca/fr/stationnement-temporaire-pour-vr_546/

SOLUTION PROTOTYPE 2

DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION UNIFORME POUR LA GASPÉSIE TOURISTIQUE

OBJECTIF ET CONSIDÉRATIONS

Sensibiliser les visiteurs aux enjeux du territoire et influencer leur comportement, afin d'assurer le développement durable des écosystèmes, de l'industrie récréotouristique gaspésienne et des populations locales.

La solution vise à mettre en place un ensemble d'outils et d'initiatives numériques qui serait porté collectivement, afin de communiquer un message uniforme quant aux pratiques de camping nomade en Gaspésie. La présente solution est directement liée au développement d'un consensus régional quant à la réglementation des pratiques autonomes présentée plus haut.

Les considérations ci-dessous devraient être prises en compte dans l'élaboration d'une stratégie de communication uniforme pour la Gaspésie touristique:

- Existence de plusieurs types de campeurs autonomes avec différents besoins;
- Caractère intangible des visiteurs adoptant des pratiques autonomes;
- Enjeux du développement durable en Gaspésie (impacts environnementaux, acceptabilité sociale et impacts économiques);
- Possibilité que les visiteurs aient à ajuster leurs attentes aux réalités du territoire.

MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION

Les participants ont identifié les étapes ci-dessous comme étant nécessaires à la mise en œuvre de la solution:

- Identifier un promoteur régional;
- Identifier des fonds de financement régionaux;
- Choisir un professionnel des communications pour élaborer la stratégie;
- Procéder à l'idéation de la stratégie par le partage des données disponibles sur les besoins des visiteurs;
- Réaliser des sondages d'opinion auprès des visiteurs, des résidents et des entreprises;
- Faire approuver globalement la stratégie, en concordance avec un possible consensus régional sur la réglementation encadrant le camping nomade;
- Produire la campagne de communication en lien avec la stratégie adoptée;
- Lancer et diffuser la campagne développée.

Les facteurs favorisant l'implantation de la solution dans les MRC et les villes sont:

- Identifier un porteur régional;
- Mettre en place un comité de travail décisionnel;
- Trouver une source de financement unique pour l'ensemble de la Gaspésie touristique;
- Développer une stratégie clé en main;
- Assurer une adhésion commune du milieu à la stratégie;
- Prévoir une méthode permettant de capter de l'information sur les enjeux vécus sur le terrain en lien avec les pratiques nomades;
- Développer des outils de communication permettant de sensibiliser les visiteurs sur le terrain.

Initiative

Création d'un outil pour la diffusion des disponibilités des établissements d'hébergement en Gaspésie (2021)

En collaboration avec les établissements d'hébergement, les bureaux d'accueil touristique et les partenaires touristiques gaspésiens, Tourisme Gaspésie met actuellement en place un outil interne permettant de connaître en temps réel la disponibilité de l'hébergement sur l'ensemble du territoire gaspésien. L'ensemble de l'information sera ainsi centralisé afin de simplifier les communications entre les établissements d'hébergement, les bureaux d'accueil et Tourisme Gaspésie afin de faciliter la répartition des visiteurs sur le territoire, notamment en cas de débordement.

Renseignements: Stéphanie Thibaud, directrice marketing –
sthibaud@tourisme-gaspesie.com

OBSTACLES POSSIBLES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOLUTION

- Enjeux liés à la sécurité, aux situations d'urgence;
- Encadrement difficile des « réfractaires »;
- Difficulté d'encadrer une pratique axée sur la liberté et l'autonomie;
- Accès difficile aux sources d'informations informelles et alternatives sur le camping nomade.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Unifier le contenu sur les canaux de communication officiels et alternatifs;
- Générer un impact sur la compréhension des enjeux par l'ensemble des acteurs (industrie récréotouristique, population locale, visiteurs);
- Faciliter la cohérence entre les communications aux échelles provinciale et régionale et la communication sur le terrain;
- Engager le dialogue avec les visiteurs ayant des pratiques autonomes;
- Influencer les choix des visiteurs autonomes en prônant un tourisme responsable et durable;
- Protéger le caractère unique et grandiose du territoire gaspésien.

Initiatives

Registre de disponibilité dans les campings à Percé (2020)

La Ville de Percé a conçu un registre des disponibilités dans les campings afin de diriger les visiteurs non organisés vers les sites encore disponibles à Percé.

Renseignements: Marie Leblanc, directrice de la promotion touristique et culturelle – info@perce.info

Déploiement de nouvelles offres visant les adeptes de la *vanlife* (2020-2021) - New Richmond

La Ville de New Richmond a développé une offre visant à répondre aux besoins des véhicules motorisés aménagés et autonomes durant la période du 7 août au 27 septembre 2020. La création d'un partenariat entre le camping de la Pointe-Taylor et l'organisme Équijustice Gaspésie faisait en sorte que les 5 \$ demandés par réservation étaient remis à l'organisme. La Ville de New Richmond revient avec une offre similaire pour l'année 2021.

Renseignements: Ville de New Richmond – villeneuve.com/contact/coordonnees

Déploiement de nouvelles offres visant les adeptes de la *vanlife* (2020-2021) – Camp de base Gaspésie

Le Camp de base Gaspésie à Coin-du-Banc offre pour sa part de nouveaux services visant les adeptes de cyclocamping et de véhicules récréatifs de classe B. Ceci permet le développement d'un nouveau volet d'hébergement au sein de l'entreprise, tout en contribuant à préserver les milieux fragiles.

Renseignements: Camp de base Gaspésie – campdebasegaspesie.com

Création d'un guide de bonnes pratiques nomades

Les communautés de pratique de camping nomade sont très actives dans la mise en place de règles de conduite visant des pratiques exemplaires. Gerry Lauzon, un amateur de *boondocking* et gestionnaire de la communauté Québec Vanning (plus de 150 000 membres) a publié en 2019 les 53 règles de bonnes pratiques du nomade.

Création d'aires de stationnement dédié

La communauté Go-Van travaille actuellement à développer des espaces Go-Van en partenariat avec les municipalités.

Deux de leurs initiatives seront opérationnelles dès l'été 2021, tandis que d'autres sont en discussion actuellement. Une première zone Go-Van sera opérationnelle au mont Adstock. En plus des installations déjà prévues, on y retrouvera un affichage des principes fondamentaux de la communauté. Une seconde initiative verra le jour à titre d'un village Go-Van à la baie de Beauport, avec l'ouverture de 25 emplacements dédiés aux véhicules de moins de 22 pieds. Cette action permettra de répondre aux besoins de la municipalité.

Renseignements: Julien Roussin Côté, fondateur de Go-Van – hello@go-van.com



Courtoisie de Go-Van

CONCLUSION

L'objectif de ce catalogue était de présenter la démarche générale de ce groupe d'innovation, soit développer une vision et des solutions communes afin d'encadrer et de réguler les nouvelles pratiques de camping nomade.

Différentes initiatives ont été aussi présentées tout au long du catalogue, afin de donner des exemples de solutions qui peuvent à leur manière permettre d'améliorer la pratique du camping nomade dans les communautés. À cet égard, l'industrie touristique gaspésienne se doit de rester ouverte envers les différentes alliances qui peuvent se nouer avec d'autres secteurs d'activités de notre région.

La démarche des groupes d'innovation n'est pas terminée et devrait amener des réflexions collectives sur d'autres enjeux récréotouristiques importants en Gaspésie.

Un grand merci aux intervenants des secteurs municipal et récréotouristique de la Gaspésie touristique, pour leur disponibilité et leur investissement au cours des trois ateliers. La majorité du contenu de ce catalogue est issue de leurs réflexions sur les nouvelles pratiques de camping nomade en Gaspésie.

Un grand merci également aux acteurs interrogés sur les initiatives existantes et les réflexions similaires ou complémentaires aux solutions proposées, qui ont permis d'enrichir ce contenu.

